

Le Canada à la défense de son pétrole

Référence : Bergeron, M. « Lobbying européen pour laver le pétrole albertain ». *La Presse*, 7 mai 2013.

Mots clés : influence; industrie; Union européenne.

Contexte :

Un ministre canadien a mené une campagne d'influence en Europe afin de contrer la nouvelle directive sur la « qualité des carburants », que s'apprêtait à adopter l'Union européenne (UE).

Problème identifié :

Si cette nouvelle norme était adoptée, le pétrole albertain provenant des sables bitumineux serait considéré comme l'un des carburants les plus polluants du monde.

Causes du problème :

D'après le ministre canadien envoyé en Europe, le Canada serait injustement désavantagé par l'application de cette nouvelle directive à double standard. Tout d'abord, les principaux fournisseurs de pétrole de l'UE ne dévoilaient pas leurs données sur les émissions ou ne les calculaient tout simplement pas. Or, les fournisseurs de pétrole de l'UE ne seraient pas touchés par cette nouvelle norme. Le ministre a rappelé que l'Europe n'achetait pas de pétrole canadien et qu'il était peut-être plus simple pour l'UE de cibler une source d'énergie qu'elle n'utilisait pas pour faire valoir sa position quant à la protection de l'environnement sans que cela lui occasionne de coûts. Pour sa part, le Canada envisageait, avec la mise en place d'un nouveau projet de gazoduc, de vendre son pétrole à l'UE, d'où l'importance de contrer la nouvelle directive.

Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre pour le Canada était de défendre la réputation de ses ressources et de demander à l'UE d'adopter un système juste, qui soit transparent, dans le cadre duquel tous les producteurs d'énergie devraient rendre des comptes sur leurs émissions.

Solution envisagée :

La solution envisagée par le Canada était de mener une campagne de lobbying et de relations publiques en Europe afin de défendre le pétrole canadien et de contrer l'adoption de la nouvelle directive sur la « qualité des carburants ».

Mise en œuvre de la solution :

Le Canada a envoyé l'un de ses ministres en Europe pour livrer des allocutions et tenir des conférences de presse dans plusieurs pays; des rencontres étaient aussi prévues avec des membres du Parlement européen. En outre, le ministre a tenté de défendre le bilan environnemental des sables bitumineux contre les attaques de chercheurs et de groupes de pression.

Résultats atteints :

Le politicien n'excluait pas la possibilité de déposer une plainte devant l'Organisation mondiale du commerce si l'UE adoptait la directive sur la « qualité des carburants ».